



CERTIFICAT

en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848

relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques



Accréditation N°5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

PARTIE I

1. Numéro du document AB - 01115144 - 22 - 1	2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs : EARL DE CHÂTEAU GACHON 1 LIEU DIT GACHON 33580 LE PUY	4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle : QUALISUD 6 Rue Georges Bizet 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16
5. Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs	
<input checked="" type="checkbox"/> Production <input checked="" type="checkbox"/> Préparation	
6. Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil ⁽¹⁾ et méthodes de production	
a) <u>Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux</u> Méthode de production: <input checked="" type="checkbox"/> production biologique, sauf durant la période de conversion <input checked="" type="checkbox"/> production durant la période de conversion	
d) <u>Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine</u> Méthode de production: <input checked="" type="checkbox"/> production de produits biologiques	
<i>Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.</i>	

¹ Règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, et abrogeant le règlement (CE) no 834/2007 du Conseil (JO L 150 du 14.6.2018, p. 1).

7. Le 04/03/2022, à Marmande, Le Directeur, François Luquet	8. Certificat valable du 21/02/2022 au 31/12/2023
--	--



CERTIFICAT

en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848

relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques



Accréditation N°5-0058
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

1. Numéro du document AB - 01115144 - 22 - 1	2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs : EARL DE CHÂTEAU GACHON 1 LIEU DIT GACHON 33580 LE PUY	4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle : QUALISUD 6 Rue Georges Bizet 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16

PARTIE II

1. Répertoire des produits

Nom du produit <i>et/ou code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) no 2658/87 du Conseil (2) pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848</i>	Classement
Prunes	Biologique
Jachère, gel annuel entrant en rotation	Biologique
Châtaignes	Biologique
Raisin de cuve	En conversion
Prairie permanente : en conversion C2 à partir du 01/04/2022	En conversion
Jachère, gel annuel entrant en rotation : en conversion C2 à partir du 01/04/2022	En conversion
Autres – VRC Chaume : vignes arrachées	En conversion
Fruits crus ou cuits, congelés ou surgelés - Pruneaux	Biologique

8. Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

a) nom de l'organisme d'accréditation : COFRAC Accréditation Cofrac Certification, n° 5-0058, Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr	b) https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf
---	--

9. Autres informations

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO.

² Règlement (CEE) no 2658/87 du Conseil du 23 juillet 1987 relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun (JO L 256 du 7.9.1987, p. 1).

7. Le 04/03/2022, à Marmande, Le Directeur, François Luquet	8. Certificat valable du 21/02/2022 au 31/12/2023
--	--



Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://www.qualisud.fr/certificats-ab/> fait foi.

CERTIFICAT

en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848

relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques



Accréditation N°5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

7. Le 04/03/2022, à Marmande,
Le Directeur, François Luquet

8. **Certificat valable**
du 21/02/2022 au 31/12/2023